

doc
CA1
EA511
92M72
EXF
vol. 2

DOCS
CA1 EA511 92M72 EXF
vol. 2
Munich Economic Summit (1992 :
Munich, Germany)
The Munich Economic Summit July
6-8, 1992 : background information
.b2438471 (E) .b2438537(F)
v.2

THE MUNICH ECONOMIC SUMMIT

JULY 6-8, 1992



NON - CIRCULATING ?

CONSULTER SUR PLACE

SOMMET ÉCONOMIQUE DE MUNICH

6-8 JUILLET 1992

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

JUL 14 1992

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER À LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

Canadian Assistance to the Countries of the Former Soviet Union and to the Baltic States

The goal of Canada's bilateral policies and assistance to countries of the former Soviet Union and the Baltic States is to support political and economic reform, increase trade and investment, multiply people-to-people contacts, transfer knowledge and skills, integrate the newly independent states into the international economic system and reinforce their commitment to the principles of human rights and respect for minorities enshrined by the Conference on Security and Cooperation in Europe.

Canada is contributing about US\$1.6 billion in 1992 to the US\$24 billion financial package for Russia announced by the seven major industrialized democracies. Canada's share includes disbursements planned through existing lines of credit, debt deferral, contributions through international financial institutions, technical and humanitarian assistance, and Canadian participation in the stabilization fund for the ruble. The Canadian contribution is the largest per capita of any G-7 country after Germany.

Canada is also building on its special relationships with Ukraine, Latvia, Lithuania, and Estonia based on 100 years of immigration.

Canadian support for the newly independent states includes technical assistance, the Canadian nuclear safety initiative, credits, support for trade and investment, multilateral contributions, and humanitarian assistance.

Technical assistance

The Task Force on Central and Eastern Europe, within External Affairs and International Trade Canada, is managing a program of technical assistance launched by Prime Minister Mulroney in July 1991. The program provides practical and hands-on training to the countries of the former Soviet Union as they make the transition to democracy and market economies.

Canadian agencies from the private sector, academic institutions, professional and business associations, non-governmental organizations, and government agencies carry out projects with recipient organizations, mainly in Latvia, Lithuania, Estonia, Ukraine, and Russia.

During the June visit to Canada of Russian president Boris Yeltsin, Prime Minister Brian Mulroney announced a quadrupling of program funding, from \$25 million to \$100 million, over three years.

Priorities for Russia are

- people-to-people exchanges and training for Russians in management, business, and public policy. Study at Canadian universities combined with internships at Canadian firms is one example;
- democratic development through, for example, parliamentary internships;



CANADA

43-763-427

- support for converting military industries to civilian production, retraining for nuclear and military scientists through the International Science and Technology Centre in Moscow, and the matching of Canadian and Russian firms; and
- projects in the oil and gas and agriculture sectors.

Priorities for Ukraine are

- public administration, by providing policy advisors;
- establishing a financial system with the help of the Canadian credit union movement;
- trade and investment; agriculture; health; democratic development; and
- support for converting military industries to civilian production and retraining for nuclear and military scientists through the Science and Technology Centre in Kiev.

Priorities for the Baltic countries are

- agriculture, through, for example, training for the development of farm extension services;
- training in public administration through courses in Canada and in the Baltic countries; and
- management training through programs with Canadian institutes and universities.

Thus far, the task force has contributed about \$22.7 million to 105 projects, many of them in energy and agriculture.

As well, in June 1992, the prime minister announced the creation of the Yeltsin Democracy Fellowships Foundation with an endowment of \$10 million. Russian participants will combine academic study at participating Canadian universities with work placements within the federal and provincial civil services.

The Canadian nuclear safety initiative

In June 1992, the prime minister announced that Canada would provide \$30 million over three years to help reduce the risk of nuclear accidents at Soviet-designed nuclear power stations.

The money will go to assessing and improving the design, operation, and safety regulations of specific nuclear power stations; and it will include help in management, energy efficiency and conservation techniques.

Canadian experts will be drawn from Atomic Energy of Canada Limited, the Atomic Energy Control Board, Canadian nuclear utilities, and the private sector.

Establishing a culture of safety in nuclear power stations and a commitment to safety on the part of government and the operators will be a major goal.

Credits

Canadian Wheat Board revolving US\$1.5 billion credit for Russia

Russia is Canada's largest market for wheat and barley. In February 1992, Canada and Russia signed a grains agreement. Under its terms, the Canadian Wheat Board will sell 25 million metric tonnes of wheat and feed grains to Russia over five years. The target is five million tonnes a year.

The wheat board has almost completed delivering four million tonnes of wheat under a contract signed in October 1991. Shipments under a 1.75 million tonne contract signed in March 1992 are continuing. During President Yeltsin's visit in June 1992, a protocol of intent for the sale of an additional one million tonnes was signed.

Export Development Corporation C\$150-million food line of credit for Russia

The protocol activating amounts remaining under this line of credit with the former U.S.S.R. was signed with Russia in April 1992.

Export Development Corporation C\$100 million capital goods and services line of credit for Russia

The line of credit was announced in February 1992 during the visit of President Yeltsin and signed in April 1992. Most of the credit is targeted for the oil and gas sector.

Export Development Corporation C\$50 million line of credit for Ukraine

The line of credit was signed in February 1992.

Export Development Corporation line of credit with Latvia, Lithuania, and Estonia, for C\$10 million each

The line of credit with Latvia was signed in May 1992. The line of credit with Lithuania was initialled in February 1992 and awaits Lithuanian approval. Negotiations with Estonia are in progress.

Support for trade and investment

Canada is taking steps to promote trade and investment with the region through financial and other incentives, the negotiation of appropriate legal frameworks and other initiatives.

The Renaissance Eastern Europe Program of External Affairs and International Trade Canada contributes to pre-feasibility studies for joint ventures, training, and bilateral business councils. Thirty Canadian companies have received support under this program.

More than 60 Canadian joint ventures representing investments of at least \$350 million are under way in the former Soviet Union.

Prime Minister Mulroney announced in June 1992 that the Export Development Corporation would provide up to \$200 million in foreign investment insurance for six more Canadian companies planning investments in Russia.

Foreign investment protection and double taxation agreements signed with the former U.S.S.R. remain in force between Canada and the newly independent states.

During President Yeltsin's visit to Canada, a trade agreement re-affirming mutual "most favoured nation" treatment and introducing certain GATT principles was signed. The agreement also provides equitable access to foreign exchange for Canadian businesses.

To promote exports by the reforming countries, Canada is going beyond most favoured nation treatment and granting the general preferential tariff to Russian imports — as low as zero tariffs in some categories.

Cooperation protocols on energy and nuclear safety consultations were signed in May 1992 during a visit to Russia by Canada's energy minister.

The minister for international trade will lead a delegation of 60 senior business executives to Ukraine, Russia, and Kazakhstan, July 2-11, 1992, to further prospects for Canadian trade and investment in the region. He will also be accompanied by Canadian officials of the Export Development Corporation, the World Bank, and the European Bank for Reconstruction and Development.

Multilateral contributions

Canada has subscribed to a 3.4% share of the capital of the European Bank for Reconstruction and Development. The bank provides loans to the reforming countries of Central and Eastern Europe and the former Soviet Union. The prime minister has called for the bank's capital base to be doubled, from the equivalent of C\$15 billion to C\$30 billion.

As part of the US\$24 billion package for Russia established by the G-7 nations in 1992, Canada will contribute to a stabilization fund for the ruble. This fund is tied to the satisfactory implementation, by Russia, of an economic reform program endorsed by the International Monetary Fund. Discussions are continuing on the fund's mechanics.

In conjunction with other Paris Club creditors, Canada is deferring principal payments due on official debt contracted by the former U.S.S.R. before January 1991. The payments owed to Canada and deferred in 1992 amount to US\$170 million.

Canada has established \$1 million trust funds at the World Bank and the European Bank for Reconstruction and Development to buy Canadian consultancy services and has contributed about \$500,000 to the Organization for Economic Cooperation and Development and the UN Economic Commission for Europe to finance activities that have a particular interest for Canada.

Humanitarian assistance

Canada contributed \$8 million to the Canadian Red Cross Society for the purchase of medicine and medical supplies (for example, syringes, sutures, dressing sets, compresses, thermometers) for vulnerable groups in the Baltic countries, Russia, Ukraine, Armenia, Nagorno-Karabakh, Kyrgyzstan, Moldova, and Belarus.

The target groups were children in hospitals, pregnant women and the elderly in and outside of institutions. The first part of this assistance was delivered between January and May 1992.

The prime minister announced an additional \$5 million contribution for Russia in June 1992.

THE MUNICH ECONOMIC SUMMIT

JULY 6-8, 1992



SOMMET ÉCONOMIQUE DE MUNICH

6-8 JUILLET 1992

Prime Minister Mulroney's Johns Hopkins University Address, Baltimore, Maryland, May 21, 1992: Excerpts on Nuclear Proliferation

"... The greatest single threat to world peace today comes from the thousands of nuclear weapons stored in the suddenly impoverished, politically volatile, countries of the former Soviet Union. Vast amounts of nuclear weapons-grade plutonium and enriched uranium are also stockpiled there. Couple these facts with the nuclear ambitions of a few international pariah states and the dangers are unmistakable.

That is why Canadians and people everywhere applauded the far-reaching nuclear weapons reduction moves by President Bush and President Yeltsin. It is urgent that the START cuts be ratified and implemented as soon as possible. We are very pleased by the progress made on strategic weapons by President Bush in his recent meetings with President Kravchuk of Ukraine and President Nazarbayev of Kazakhstan. Had these two republics not agreed to honour the START agreement and to sign the Non-Proliferation Treaty as non-nuclear weapons states, they would have been the world's fourth and fifth largest nuclear powers.

Canada would welcome still deeper cuts in nuclear arsenals on all sides, while the cutting is good, to the lowest possible level consistent with effective nuclear deterrence. This makes security sense and economic sense for all concerned...

Canada would be prepared to join in an international program to assist the countries of the former Soviet Union in the destruction of nuclear weapons. Reduction of super-power weapons stockpiles is vital for its own sake and crucial to the prevention of the proliferation of nuclear weapons states. Nothing is more important than the prevention of nuclear proliferation. There is no room at all for slippage on this issue.

I believe that there are several important steps the world community should take to make sure proliferation does not happen. First, it is imperative that the Nuclear Non-Proliferation Treaty be strengthened when it comes up for review in 1995. All countries must sign it. And it must be extended indefinitely. As part of an effective international effort, Canada would be prepared to terminate all of its economic cooperation programs, including aid and tariff preferences, with any country, including the new republics of the former Soviet Union, that undermines the Non-Proliferation Treaty, through action or inaction.

Second, nuclear cheating must be stopped. To stop the cheating, the mandate of the International Atomic Energy Agency must be strengthened and its resources increased. The budget of the IAEA is currently \$180 million per year, or about half the cost of one B-1 bomber. Canada will support giving the IAEA the teeth — the authority and the resources — to inspect any country any time. We will also support U.N. Security Council action to force compliance with international rules, as is currently being done in Iraq.



CANADA

Third, controls must be tightened on the export of nuclear weapons technologies, and Russia must be made a member of the Missile Technology Control Regime.

Fourth, the sale of nuclear brainpower to pariah states must be stopped. It is extremely dangerous to world peace when highly skilled nuclear scientists, who now earn less than garbage collectors, are attracted to countries like Iraq and Libya to assist them in putting together a nuclear weapons capability. The creation under U.S. leadership of international science and technology centres in the countries of the former Soviet Union to employ nuclear scientists and engineers is, therefore, wise and timely. Canada is prepared to help lead in the founding and financing of such a centre in Kiev.

Fifth, security cooperation must be strengthened regionally to reduce the underlying causes of tension, particularly in global hot-spots such as the sub-continent, the Korean Peninsula and the Middle East.

The basic bargain implicit in the Non-Proliferation Treaty is a commitment of the nuclear powers to reduce nuclear weapons in return for a commitment by the non-nuclear powers not to acquire any such weapons. The 1995 review conference must confirm that bargain. To pave the way, it would, I think, be reasonable for all nuclear weapons states to agree on a moratorium on testing these weapons. France deserves full marks for its unilateral moratorium announced in April. It is, also, reasonable for those states which have acquired nuclear weapons to give assurances to all those countries, including Canada, which have signed the Non-Proliferation Treaty, as non-nuclear weapons states, that such weapons will never be used against them. Progress on these seven points would give us all a lot safer and better world — which is precisely what democracy is all about...."

THE MUNICH ECONOMIC SUMMIT

JULY 6-8, 1992



SOMMET ÉCONOMIQUE DE MUNICH

6-8 JUILLET 1992

Peacekeeping

At the Munich Summit, Canada intends to discuss the increasing and evolving role peacekeeping is playing in conflict management in the post-Cold War period, with the objective of achieving a clear commitment that the growing demands for peacekeeping will be effectively met.

Peacekeeping and peacemaking are essential to strengthening the role of the United Nations and regional organizations in maintaining international peace and security. Peacekeeping is often the last resort in dealing with communal tensions and violence, which have the potential to escalate into broader and more dangerous international conflicts.

Peacekeeping is not an end in itself, but is an important mechanism that supports the peaceful management of conflict through political means. It is best used to create or maintain conditions that permit a negotiated settlement and, to be effective, must be tied to a political process with an established timetable.

Since 1948, Canada has participated wholeheartedly in UN peacekeeping operations. It has contributed troops to every UN peacekeeping mission and currently supplies some 2,200 troops to 10 missions around the world. The leading role Canada is playing in the current UN operations in the Balkans is the most recent example of its commitment.

The rapidly changing international situation is placing new demands on peacekeeping. With communal and ethnic violence within states the major security problem today, there is a need to engage in preventive diplomacy supported by preventive peacekeeping. Peacekeeping responsibilities need to be more broadly shared by all states, including the five permanent members of the UN Security Council.

The UN secretary general's report, An Agenda for Peace, provides a basis for much-needed discussion on these issues. The report on peacemaking and peacekeeping is ambitious and far-sighted; it offers ways of dealing with the global proliferation of ethnic conflict. In this endeavour, the secretary general will need assurance from the G-7 that it is ready to provide both the political support and material resources to implement agreed-upon recommendations.

It is clear that the international community is prepared to become increasingly active in defending human rights and basic human needs. Canada's extensive peacekeeping experience qualifies it to play a leading role in launching a new era in peacekeeping.



CANADA

The most important factor differentiating peacekeeping from other military action is its requirement that all parties to the conflict in question consent to a peacekeeping presence. Canada recognizes that, while this principle remains valid, responsible parties and the international community should not be held hostage to the activities of renegade armed groups. Canada believes that, in order to preserve peace and stability, the international community must rethink the limits of national sovereignty and contemplate more direct action in cases of massive violations of human rights and basic human needs.

If peacekeepers are to intervene more, Canada recognizes that peacekeeping forces will require appropriate training, equipment and arms for their specific tasks. They will also need recognized rules for returning hostile fire if they are to protect themselves and implement their agreed mandate. Sufficient financial and material support are key requirements, as well.

Canada continues to believe that peacekeeping forces must be drawn from a broad spectrum of states in order to provide an international profile to the operations and to share in the risks involved. Countries with the necessary capability must guarantee the safety of peacekeeping missions, should unforeseen dangers arise.

Canada will continue to pay its peacekeeping financial assessments in full and on time, and is prepared to maintain and increase, if necessary, its present military commitment to ongoing operations. Canada is hopeful, however, that peacekeeping will eventually become a collective endeavour involving not just a few countries, but the whole international community.

**THE MUNICH
ECONOMIC SUMMIT
JULY 6-8, 1992**



**SOMMET ÉCONOMIQUE
DE MUNICH
6-8 JUILLET 1992**

United Nations Conference on Environment and Development

The United Nations Conference on Environment and Development (UNCED), held in Rio de Janeiro from June 3-14, 1992, can claim to have been the most important milestone to date on the road to sustainable development. The attendance at UNCED of more than 100 world leaders was itself unprecedented. As one of the original co-sponsors of the 1989 United Nations resolution that spawned UNCED, Canada played a central role in the conference from the start.

The real success of UNCED, however, will only be realized if the agreements reached there on climate change and biodiversity are ratified and implemented, and if UNCED's Agenda 21, the agreed blueprint for sustainable development, results in concrete accomplishments. To this end, Canada is committed to acting in five crucial areas to capitalize on the momentum of the Rio conference:

1) Canada believes that UNCED's conventions on climate change and biodiversity require early and constructive implementation. It will undertake to ratify both conventions before the end of 1992.

2) Canada has already developed and begun implementing its own \$3 billion Green Plan with targets and timetables on a range of environmental issues. More than 80 per cent of the first-year targets have been met; the rest will be met in 1992-93. Canada is also offering support and assistance to developing countries to create national plans tailored to their individual needs.

3) Canada recognizes that requisite financial resources are needed to ensure that developing countries may play an important role in achieving sustainable development. Over the past five years, Canada has spent \$1.3 billion for sustainable development in developing countries. Canada has provided \$25 million to the Global Environmental Facility's pilot phase and will contribute to future replenishments so that the facility may become a permanently funded institution. Canada has announced a \$145 million debt conversion initiative for Latin American countries to help finance their environmental needs. A further \$115 million in assistance is being provided to developing countries for forest management. To help alleviate the effects of a major drought in southern Africa, Canada is contributing \$50 million in humanitarian assistance to countries in that region.

4) Canada understands that international institutions will have a pivotal role to play in monitoring implementation of UNCED's action plan and will encourage these institutions to adopt appropriate environmental strategies. The Sustainable Development Commission, to be created within the United Nations system, will go a long way towards ensuring action on the results of the conference.

5) The Rio Declaration does not meet all of Canada's objectives. Canada is therefore committed to working with other countries to develop a real Earth Charter of environmental rights and responsibilities for the 50th anniversary of the United Nations in 1995. The Earth Charter would not be legally binding, but could serve as a basis for the development of future international environmental law.



CANADA

Canada has many international environmental priorities both within and beyond those addressed by UNCED, including fisheries and forests.

Canada will build on the success of the Rio Summit and use diplomatic means to combat overfishing on the high seas. The summit has called for a follow-up intergovernmental conference by mid 1993 to address these urgent issues, and Canada will hold a preparatory meeting in Newfoundland in the fall of 1993.

On forests, countries have agreed on a set of guiding principles that endorse international criteria for the development of national guidelines on forest management, and have also agreed to assess the adequacy of such principles with regard to further cooperation. The guiding principles represent a first step toward Canada's continuing goal of attaining a legally binding international commitment for the world's forests.

THE MUNICH ECONOMIC SUMMIT

JULY 6-8, 1992



SOMMET ÉCONOMIQUE DE MUNICH

6-8 JUILLET 1992

Update on Canada's Economic Situation and Outlook

- The Canadian economy, which experienced a significant recession from the second quarter of 1990 through the first quarter of 1991, is emerging from a pause in growth that extended through the second half of 1991. Export-led growth is clearly underway; the pace of growth will build through the year, as forecast in the February budget.
- Real GDP growth of 1.7 per cent (annual rate) in the first quarter of 1992 was led by 15.2 per cent growth in real exports. Total demand grew by 6.4 per cent in the first quarter.
- Strong export growth reflects not only a rebounding U.S. economy but also improving competitiveness. Labour productivity (output per paid worker) jumped 4.1 per cent in the first quarter (at an annual rate), up from a 0.5 per cent average increase in 1991. Together with easing wage pressures, higher productivity kept unit labour costs relatively stable, rising only 0.4 per cent in the first quarter compared to an average 4.6 per cent increase in 1991.
- Low inflation is also underpinning this much-improved unit cost performance. Inflation fell to 1.3 per cent on a year-over-year basis in May, after fluctuating between 1.6 per cent and 1.7 per cent from January to April. This is the lowest inflation rate among the G-7 countries and Canada's best sustained performance since the early 1960s.
- Wage settlements have eased very significantly in both the private and public sectors, helping to consolidate a sustained low inflation performance. Total wage settlements have fallen below 3 per cent since February and private sector settlements averaged 1.9 per cent in April.
- Available data for the second quarter indicate further strengthening in the recovery
 - Real exports grew a further 2.1 per cent (monthly rate) in April
 - Employment grew 1.9 per cent (monthly rate) in the manufacturing sector in April and a further 0.4 per cent in May, adding a total of 41,000 jobs in the two months. Total employment rebounded 0.3 per cent (or 31,000 jobs) in May
 - Housing starts in April and May averaged 10.1 per cent (quarterly rate) higher than their first quarter level while sales of existing houses were up 3.1 per cent over the same period
 - Retail sales grew by a 0.8 per cent (monthly rate) in April.
- The substantial reduction of inventories that took place in the first quarter, totalling 0.7 per cent of GDP, implies that continued demand growth should translate directly into increased production.



CANADA

- Sharply lower interest rates are strongly supportive of renewed growth in final domestic demand. Short-term interest rates are down about 800 basis points (or more than one-half) from their May 1990 peak and are 300 basis points below their level of 12 months ago. The differential between Canadian and U.S. interest rates has narrowed across the yield curve but particularly so on short-term instruments where the current differential of about 185 basis points compares to one of 286 basis points at the end of April and 330 basis points at the start of the year.
- An improving U.S. economy, better fundamentals at home in the form of low inflation and growing productivity, and the lower interest rates that these changes have made possible will contribute to a steady pickup in economic growth through 1992.
- The February budget forecast of 2.7 per cent real growth in 1992 was identical to the private sector consensus. Subsequent historical review by Statistics Canada implied an arithmetic downward revision to 2.3 per cent growth in 1992. Finance Minister Don Mazankowski recently reiterated his view that 1992 growth should be in the 2 to 2.3 per cent range.
- The International Monetary Fund's May *World Economic Outlook* and the OECD's June *Economic Outlook* agree with this judgment, each projecting 2.3 per cent real growth in 1992, leading growth in all G-7 countries. Moreover, both the IMF and the OECD project real GDP growth of well over 4 per cent in 1993 in Canada (4.9 and 4.3 per cent respectively), again leading the G-7 countries.
- The stronger economic fundamentals that are supporting Canadian growth prospects today — low inflation, growing productivity, more competitive costs in export markets — represent the benefits of the government's structural and macroeconomic policies, which are aimed at producing robust growth in a way that can be sustained. This is the only means by which steady growth in prosperity can be achieved.

mais elle pourrait servir de point de départ dans l'élaboration d'un futur droit international de l'environnement.

Le Canada a de nombreuses priorités en matière d'environnement qui vont au-delà des sujets traités à la CNUED, dont les pêches et les forêts.

Le Canada s'appuiera sur le succès du Sommet de Rio pour lutter, en utilisant les voies diplomatiques, contre la surpêche en haute mer. Les participants au Sommet ont demandé la tenue d'une conférence intergouvernementale de suivi d'ici la fin du premier semestre de 1993 afin de s'occuper de ces dossiers urgents, et le Canada organisera une réunion préparatoire à Terre-Neuve, à l'automne de 1993.

Pour ce qui est des forêts, les pays se sont entendus sur un ensemble de principes directeurs qui devront gouverner l'élaboration des directives nationales relatives à la gestion des forêts. Ils sont également convenus d'évaluer la pertinence de ces principes directeurs par rapport à la coopération future. Il s'agit d'une première étape vers la réalisation de l'objectif canadien à long terme, qui est d'obtenir un engagement international liant les parties pour protéger les forêts du monde.

THE MUNICH ECONOMIC SUMMIT

JULY 6-8, 1992



SOMMET ÉCONOMIQUE DE MUNICH

6-8 JUILLET 1992

Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement

On peut affirmer que la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), tenue à Rio de Janeiro du 3 au 14 juin 1992, aura été l'étape la plus déterminante de l'évolution vers le développement durable. La participation de plus de 100 chefs d'État et de gouvernement à cette conférence est également sans précédent. Co-auteur de la résolution adoptée par l'ONU en 1989 qui a mené à la CNUED, le Canada y a joué un rôle essentiel dès le début.

Toutefois, la CNUED ne se soldera par un véritable succès que si les ententes qui y ont été conclues sur le changement climatique et la biodiversité sont ratifiées et mises en oeuvre, et si l'Agenda 21 de la CNUED, plan d'action convenu en matière de développement durable, donne des résultats concrets. À cette fin, le Canada s'engage à agir dans cinq domaines cruciaux pour mettre à profit l'élan imprimé par la Conférence de Rio :

1) Le Canada estime que les conventions de la CNUED sur le changement climatique et la biodiversité requièrent une mise en oeuvre rapide et constructive. Il a l'intention de ratifier les deux conventions avant la fin de 1992.

2) Le Canada a déjà élaboré et commencé à appliquer son propre Plan vert, doté de 3 milliards \$ et dont les objectifs et les calendriers d'exécution s'appliquent à une gamme de questions environnementales. Plus de 80 p. 100 des objectifs fixés pour la première année ont été atteints, et les autres le seront en 1992-1993. Le Canada offre également aide et soutien aux pays en développement pour qu'ils élaborent des programmes conformes à leurs propres besoins.

3) Le Canada est conscient que des ressources financières sont nécessaires pour permettre aux pays en développement de réaliser un développement durable. Depuis cinq ans, il a dépensé 1,3 milliard \$ à cette fin. Il a versé, au titre de l'étape pilote, 25 millions \$ au Fonds pour l'environnement mondial et il apportera sa contribution pour que ce Fonds devienne une institution financée en permanence. Le Canada a annoncé qu'il convertirait 145 millions \$ de la dette des pays latino-américains afin de les aider à financer des projets environnementaux. En outre, 115 millions \$ additionnels seront fournis à des pays en développement pour favoriser la gestion durable des forêts. Afin de réduire les effets d'une grave sécheresse en Afrique australe, le Canada offre 50 millions \$ en aide humanitaire aux pays de cette région.

4) Le Canada est également conscient du rôle central qu'auront à jouer les institutions internationales dans le suivi du plan d'action de la CNUED, et il les encouragera à adopter des stratégies environnementales en conséquence. La Commission du développement durable, qui sera créée à l'intérieur du système des Nations Unies, aidera beaucoup à mettre à profit les résultats de la Conférence.

5) La déclaration de Rio ne reprend pas tous les objectifs du Canada. Par conséquent, le Canada s'engage à joindre ses efforts à ceux d'autres pays pour élaborer d'ici 1995, date du 50^e anniversaire des Nations Unies, une Charte mondiale des droits et responsabilités environnementales. Cette charte n'aura pas force de loi,

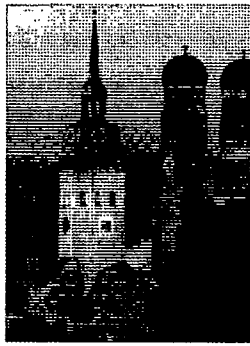


CANADA

- en avril et mai, la construction de logements a augmenté de 10,1 p. 100 (taux trimestriel) par rapport au premier trimestre, tandis que les ventes de maisons déjà bâties s'accroissaient de 3,1 p. 100 pendant la même période;
- en avril, les ventes au détail ont augmenté de 0,8 p. 100 (taux mensuel).
- Étant donné la réduction substantielle des stocks pendant le premier trimestre, équivalant à 0,7 p. 100 du PIB, la croissance continue de la demande devrait entraîner directement une augmentation de la production.
- Des taux d'intérêt nettement plus bas contribuent énormément à relancer la demande intérieure finale. Les taux d'intérêt à court terme ont chuté de quelque 800 points de base (soit de plus de moitié) depuis les taux record de mai 1990 et ils sont de 300 points de base inférieurs à ce qu'ils étaient il y a douze mois. L'écart entre les taux d'intérêt canadiens et américains s'est resserré sur la courbe de rendement, tout particulièrement pour les effets de commerce à court terme, où il est d'environ 185 points de base par rapport à 286 points de base à la fin d'avril et 330 points de base au début de l'année.
- La reprise de l'économie américaine, de meilleures bases économiques au pays (faible taux d'inflation et productivité accrue) et la baisse des taux d'intérêt que ces changements ont rendu possibles contribueront à relancer la croissance économique soutenue pendant l'année 1992.
- En tablant sur 2,7 p. 100 de croissance réelle pour 1992, le budget de février était en accord avec le consensus régnant dans le secteur privé. Les vérifications subséquentes faites par Statistique Canada ont entraîné un rajustement à la baisse qui a ramené la croissance pour 1992 à 2,3 p. 100. Le ministre des Finances, M. Don Mazankowski, a répété dernièrement que, selon lui, la croissance devrait s'établir entre 2 et 2,3 p. 100 pour l'année 1992.
- Le Fonds monétaire international (FMI), dans *Perspectives de l'économie mondiale* de mai, et l'OCDE dans *Perspectives économiques* de juin, sont d'accord, puisque les deux instances prévoient une croissance réelle de 2,3 p. 100 en 1992, ce qui place le Canada en tête des pays du G-7. De plus, le FMI et l'OCDE prévoient pour 1993 une croissance réelle du PIB canadien nettement supérieure à 4 p. 100 (4,9 et 4,3 p. 100 respectivement), ce qui là encore place le pays devant ses partenaires du G-7.
- Les bases économiques renforcées sur lesquelles se fondent aujourd'hui les perspectives de croissance canadiennes — faible inflation, productivité accrue, coûts plus compétitifs sur les marchés d'exportation — sont le fruit des politiques structurelles et macro-économiques du gouvernement, qui visent à créer une croissance solide et durable. C'est le seul moyen d'avoir une prospérité en constante expansion.

THE MUNICH ECONOMIC SUMMIT

JULY 6-8, 1992



SOMMET ÉCONOMIQUE DE MUNICH

6-8 JUILLET 1992

Mise à jour de la situation et des perspectives économiques du Canada

- L'économie canadienne, qui a connu une récession importante du deuxième trimestre de 1990 au premier trimestre de 1991, sort d'une pause dans sa croissance qui a duré jusqu'à la seconde moitié de 1991. Une croissance favorisée par les exportations se dessine manifestement et le taux de croissance augmentera durant l'année, comme le prévoyait le budget de février.
- La croissance réelle de 1,7 p. 100 du PIB (en taux annuel) pendant le premier trimestre de 1992 tenait principalement à une augmentation de 15,2 p. 100 des exportations en termes réels. La demande totale a augmenté de 6,4 p. 100 au cours de ce premier trimestre.
- La forte croissance des exportations découle non seulement d'une reprise de l'économie américaine, mais aussi d'une compétitivité accrue. La productivité du travail (production par travailleur payé) s'est accrue de 4,1 p. 100 pendant le premier trimestre (en taux annuel), alors que l'augmentation moyenne n'avait été que de 0,5 p. 100 en 1991. L'allègement des pressions salariales et une productivité accrue ont permis une quasi-stabilité des coûts unitaires de la main-d'oeuvre, qui n'ont augmenté que de 0,4 p. 100 au cours du premier trimestre, comparativement à 4,6 p. 100 en moyenne en 1991.
- La faible inflation contribue aussi à ce bien meilleur résultat pour ce qui est des coûts unitaires. En effet, après avoir fluctué entre 1,6 et 1,7 p. 100 de janvier à avril, l'inflation est tombée à 1,3 p. 100 sur un an en mai. Il s'agit du taux d'inflation le plus bas parmi les pays membres du G-7 et de la meilleure performance soutenue du Canada depuis le début des années 60.
- Les accords salariaux ont été beaucoup plus souples tant dans le secteur privé que dans le secteur public, ce qui a contribué à maintenir un faible taux d'inflation. Depuis février, les augmentations de salaire totales négociées sont inférieures à 3 p. 100; dans le secteur privé, elles étaient en moyenne de 1,9 p. 100 en avril.
- Les données existantes pour le deuxième trimestre donnent à penser que la reprise continue de se consolider :
 - en avril, les exportations en termes réels ont encore augmenté de 2,1 p. 100 (taux mensuel);
 - en avril toujours, les emplois ont augmenté de 1,9 p. 100 (taux mensuel) dans le secteur manufacturier et, en mai, de 0,4 p. 100 de plus. L'augmentation totale du nombre d'emplois pour ces deux mois a été de 41 000. Au total, l'emploi a repris de 0,3 p. 100 (31 000 emplois) en mai;



CANADA

Il est manifeste que la communauté internationale est maintenant prête à jouer un rôle plus actif pour la défense des droits de la personne et des besoins humains fondamentaux. Fort de sa vaste expérience des opérations de maintien de la paix, le Canada est prêt à jouer un rôle de premier plan dans la nouvelle ère qui s'annonce à cet égard.

Les opérations de maintien de la paix exigent le consentement des parties en conflit, et c'est là la différence entre le maintien de la paix et tout autre type d'action militaire. Le Canada reconnaît que, bien que le principe du consentement continue de s'appliquer, les parties en cause et la communauté internationale ne devraient pas être à la merci de petites factions armées. Le Canada est d'avis que pour préserver la paix et la stabilité, la communauté internationale doit repenser les limites de la souveraineté nationale et envisager d'avoir recours à une action plus directe en cas de violations massives des droits de la personne afin de subvenir aux besoins humains fondamentaux.

Si les forces de maintien de la paix doivent intervenir davantage, le Canada reconnaît qu'elles devront posséder la formation, l'équipement et l'armement qui leur permettront de remplir leurs fonctions particulières. Elles devront aussi pouvoir s'appuyer sur des règles établies afin de répondre adéquatement à une agression et assurer ainsi leur propre protection, de même que remplir leur mandat. Des ressources suffisantes et un matériel de soutien sont aussi essentiels.

Le Canada continue de croire que les forces de maintien de la paix doivent provenir d'un grand nombre de nations, de manière à assurer un caractère international aux opérations et répartir les risques. Les nations qui en ont la capacité doivent garantir la sécurité des forces de maintien de la paix, au cas où la situation tournerait mal.

Le Canada continuera de payer, en entier et à échéance, sa contribution au titre des opérations de maintien de la paix. Il est aussi disposé à maintenir et augmenter, si nécessaire, son actuelle participation militaire aux opérations en cours. Le Canada espère cependant que les opérations de maintien de la paix deviendront, par la suite, un projet collectif auquel participeront non pas quelques pays mais la communauté internationale tout entière.

THE MUNICH ECONOMIC SUMMIT

JULY 6-8, 1992



SOMMET ÉCONOMIQUE DE MUNICH

6-8 JUILLET 1992

Les opérations de maintien de la paix

Au Sommet de Munich, le Canada se propose de discuter du rôle croissant que jouent, depuis la fin de la guerre froide, les activités de maintien de la paix dans la gestion des conflits. L'objectif visé consistera à obtenir un engagement ferme en vue de répondre aux demandes, toujours plus grandes, d'opérations de maintien de la paix et de s'assurer que ces demandes obtiennent satisfaction.

Les opérations de maintien et rétablissement de la paix sont essentielles au renforcement des Nations Unies et des organisations régionales dans leur rôle de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Les opérations de maintien de la paix constituent souvent un ultime recours pour tenter de venir à bout des tensions et de la violence qui dressent des communautés les unes contre les autres dans des conflits éventuellement susceptibles de présenter une menace pour la paix et la sécurité mondiales.

Les opérations de maintien de la paix ne sont pas une fin en soi, mais peuvent appuyer la résolution des conflits par des moyens politiques. Elles servent avant tout à établir ou à préserver les conditions qui permettront de parvenir à un règlement négocié. Pour être efficaces, les opérations de maintien de la paix doivent s'inscrire dans un processus politique et se dérouler selon un échéancier préétabli.

Depuis 1948, le Canada a participé sans réserve aux opérations de maintien de la paix menées par l'ONU. L'armée canadienne a été de toutes les missions dirigées par cette organisation, et 2200 soldats canadiens prennent actuellement part à dix missions menées par l'ONU dans différentes régions du monde. Le rôle de chef de file joué par le Canada dans le cadre de la mission mise sur pied par l'ONU dans les Balkans témoigne de l'engagement du Canada à ce titre.

L'évolution rapide de la situation internationale rend plus difficiles les opérations de maintien de la paix. La violence entre collectivités et ethnies au sein des États constitue actuellement le principal obstacle à la sécurité. À cet égard, il faudrait envisager des actions diplomatiques à caractère préventif appuyées par des opérations de maintien de la paix de même nature. Il faudrait que les responsabilités relatives aux opérations de maintien de la paix soient élargies et mieux réparties entre l'ensemble des États, y compris les cinq membres permanents du Conseil de sécurité.

Le rapport du Secrétaire général de l'ONU intitulé Un programme pour la paix fournit un point de départ au débat qui s'impose sur ce sujet. Ce rapport témoigne d'une vision vaste et pénétrante des opérations de rétablissement et de maintien de la paix et propose des façons de faire face à la prolifération des conflits ethniques dans le monde. Pour mener à bien ce projet, le Secrétaire général devra recevoir du G-7, l'assurance qu'il est disposé à fournir l'appui politique et les ressources nécessaires à la mise en oeuvre des recommandations convenues.



CANADA

Deuxièmement, il faut arrêter la tricherie en matière nucléaire. Cela signifie renforcer le mandat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et augmenter les ressources à sa disposition. Son budget est présentement de 180 millions de dollars par année, soit environ la moitié du coût d'un bombardier B-1. Le Canada est en faveur de lui donner les moyens — en d'autres mots l'autorité et les ressources nécessaires — de mener des inspections dans n'importe quel pays et à tout moment. Il appuiera également les actions entreprises par le Conseil de sécurité des Nations Unies pour faire respecter les règles internationales, comme cela se fait actuellement dans le cas de l'Iraq.

Troisièmement, il faut resserrer les contrôles sur l'exportation des technologies nucléaires militaires et la Russie doit [...] adhérer au Régime de contrôle de la technologie relative aux missiles.

Quatrièmement, il faut arrêter la vente de compétences nucléaires à des États parias. La paix mondiale se trouve dangereusement menacée lorsque des grands spécialistes du nucléaire, qui gagnent maintenant moins qu'un vidangeur, sont approchés par des pays comme l'Iraq et la Libye pour les aider à mettre sur pied une infrastructure de production d'armes nucléaires. La création, sous le leadership des États-Unis, de centres internationaux des sciences et de la technologie dans les pays de l'ancienne Union soviétique, qui fourniront de l'emploi à des scientifiques et à des ingénieurs spécialistes du nucléaire, est donc une initiative opportune et avisée. Le Canada est disposé à aider à l'établissement et au financement d'un tel centre à Kiev.

Cinquièmement, il faut renforcer la coopération régionale en matière de sécurité afin de réduire les causes sous-jacentes des tensions, particulièrement dans les points chauds comme le sous-continent, la péninsule coréenne et le Moyen-Orient. Il est implicite dans le Traité sur la non-prolifération que les puissances nucléaires s'engagent à réduire leur arsenal, en contrepartie de quoi les puissances non dotées d'armes nucléaires doivent s'engager à ne pas en acquérir. La conférence d'examen de 1995 doit confirmer cette entente. Pour préparer le terrain, je pense qu'il serait raisonnable que les États dotés d'armes nucléaires acceptent de suspendre les essais. Il convient, dans ce contexte, de féliciter la France pour le moratoire qu'elle a décrété unilatéralement en avril. Il est aussi raisonnable que tous les pays, dont le Canada, qui ont signé le Traité en tant qu'États non dotés d'armes nucléaires reçoivent de ceux qui en possèdent des assurances que ces armes ne seront jamais utilisées contre eux.

En progressant dans la mise en oeuvre de ce plan d'action en sept points, la communauté internationale fera de la planète un endroit beaucoup plus sûr et beaucoup plus vivable, ce qui est justement l'objet premier de la démocratie. [...]

THE MUNICH ECONOMIC SUMMIT

JULY 6-8, 1992



SOMMET ÉCONOMIQUE DE MUNICH

6-8 JUILLET 1992

Allocution du Premier ministre Brian Mulroney à l'Université Johns Hopkins, Baltimore, Maryland, le 21 mai 1992 — Extrait portant sur la prolifération nucléaire

[...] La plus grande menace qui pèse aujourd'hui sur la paix mondiale vient des milliers d'armes nucléaires stockées dans les pays de l'ancienne Union soviétique, soudainement aux prises avec la pauvreté et par ailleurs politiquement instables. À ces armes, il faut ajouter de grandes quantités de plutonium à usage militaire et d'uranium enrichi. Quand, au surplus, on considère les ambitions nucléaires de quelques États parias, on ne peut manquer de voir le danger. C'est pourquoi les Canadiens, tout comme les autres peuples du monde, se sont réjouis de ce que les Présidents Bush et Eltsine aient convenu d'importantes réductions de leurs arsenaux nucléaires respectifs.

Il est urgent que les réductions négociées dans le cadre des pourparlers START soient ratifiées et entrent en vigueur le plus tôt possible. Nous sommes très heureux des résultats obtenus par le Président Bush dans le dossier des armements stratégiques lors de ses récentes rencontres avec les Présidents Kravtchouk de l'Ukraine et Nazarbaïev du Kazakhstan. S'ils avaient refusé de respecter l'accord START et de signer le Traité sur la non-prolifération en tant qu'États dépourvus d'armes nucléaires, l'Ukraine et le Kazakhstan viendraient aujourd'hui aux quatrième et cinquième rangs des puissances nucléaires du monde.

Tandis que le climat s'y prête, le Canada aimerait que des réductions encore plus importantes soient pratiquées dans tous les arsenaux nucléaires de manière à les ramener au plus bas niveau possible, sous réserve du maintien d'une capacité de dissuasion nucléaire efficace. En fait, cette approche est sensée du point de vue sécuritaire et économique pour tous les intéressés [...] Le Canada serait disposé à participer à un programme international visant à aider les pays de l'ancienne Union soviétique à détruire leurs armes nucléaires. Outre qu'elle est essentielle en soi, la réduction des arsenaux des superpuissances est cruciale si on veut éviter la prolifération des États dotés de l'arme nucléaire.

Rien n'est plus important que d'empêcher la prolifération nucléaire. Nous ne pouvons nous permettre aucune défaillance à cet égard. Pour ce faire, il y a, à mon avis, plusieurs mesures importantes que la communauté internationale devrait adopter. D'abord, il est impératif que le Traité sur la non-prolifération soit renforcé au moment de son examen en 1995. Tous les pays doivent le signer. Et il doit être reconduit indéfiniment. Dans le cadre d'une action internationale efficace, le Canada serait disposé à mettre fin à tous ses programmes de coopération économique, y compris ses programmes d'aide et ses programmes de préférences tarifaires, avec tout pays qui affaiblit le Traité, que ce soit par les gestes qu'il pose ou par son inaction. Cela vaut aussi pour les nouvelles républiques de l'ancienne URSS.



Au cours de la visite en Russie du ministre de l'Énergie, en mai 1992, des protocoles de coopération sur l'énergie et les consultations relatives à la sécurité nucléaire ont été signés.

Le ministre du Commerce extérieur dirigera une délégation de 60 chefs d'entreprise qui se rendra en Ukraine, en Russie et au Kazakhstan, du 2 au 11 juillet 1992, pour y explorer les perspectives commerciales et d'investissements canadiens. Il sera également accompagné de représentants canadiens de la Société pour l'expansion des exportations, de la Banque mondiale et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

Contributions multilatérales

Le Canada a souscrit à une part de 3,4 p. 100 du capital de la BERD. Cette banque accorde des prêts aux pays de l'Europe centrale et orientale et de l'ex-Union Soviétique qui mettent en oeuvre des réformes. Le Premier ministre a demandé que le capital de base de la banque soit doublé. Il passerait ainsi de 15 milliards \$ CAN à 30 milliards \$ CAN.

Le Canada contribuera à un Fonds de stabilisation du rouble dans le cadre de l'enveloppe de 24 milliards \$ US que le G-7 a décidé d'accorder à la Russie en 1992. Ce fonds est lié à la mise en oeuvre par la Russie, de façon satisfaisante, d'un programme de réforme économique approuvé par le FMI. Les discussions visant à mettre au point ce fonds de stabilisation se poursuivent.

De concert avec les autres créanciers du Club de Paris, le Canada a reporté les paiements du capital de la dette publique contractée par l'ex-URSS avant janvier 1991. Les montants dus au Canada et reportés en 1992 s'élèvent à 170 millions \$ US.

Le Canada a établi des fonds de fiducie de 1 million \$, à la Banque mondiale et à la BERD, afin de leur permettre de payer les services d'experts-conseils canadiens, et il a versé environ 500 000 \$ à l'OCDE et à la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe afin de financer des activités qui présentent un intérêt particulier pour le Canada.

Aide humanitaire

Le Canada a versé 8 millions \$ à la Société canadienne de la Croix-Rouge pour l'achat de médicaments et de matériel médical (notamment seringues, fils de suture, trousse de pansements, compresses et thermomètres) à l'intention des pays baltes, de la Russie, de l'Ukraine, de l'Arménie, du Nagorny-Karabakh, du Kirghizstan, de la Moldavie et du Bélarus.

Les bénéficiaires ont été les enfants hospitalisés, les femmes enceintes et les personnes âgées. La première partie de cette aide a été livrée entre janvier et mai 1992.

Le Premier ministre a annoncé en juin 1992 l'octroi d'une contribution supplémentaire de 5 millions \$ en faveur de la Russie.

La Commission canadienne du blé a presque complété son contrat d'octobre 1991 prévoyant la livraison de quatre millions de tonnes de blé. L'exécution du contrat signé en mars 1992 et prévoyant la livraison de 1,75 million de tonnes de denrées se poursuit. Un protocole d'intention prévoyant la vente d'un million de tonnes supplémentaire a été signé en juin 1992 durant la visite du Président Eltsine.

Ligne de crédit de 150 millions \$ CAN accordée à la Russie par la Société pour l'expansion des exportations pour l'achat de produits alimentaires

Le protocole libérant les montants restants au titre de cette ligne de crédit, à l'origine prévue pour l'ex-URSS, a été signé avec la Russie en avril 1992.

Ligne de crédit de 100 millions \$ CAN accordée à la Russie par la Société pour l'expansion des exportations pour des biens d'équipement et des services

La ligne de crédit a été annoncée en février 1992 pendant la visite du Président Eltsine, et a été signée en avril 1992. Les crédits sont pour la plupart destinés au secteur du pétrole et du gaz.

Ligne de crédit de 50 millions \$ CAN accordée à l'Ukraine par la Société pour l'expansion des exportations

La ligne de crédit a été signée en février 1992.

Ligne de crédit de 10 millions \$ CAN chacun accordée à la Lettonie, à la Lituanie et à l'Estonie par la Société pour l'expansion des exportations

La ligne de crédit de la Lettonie a été signée en mai 1992. Celle de la Lituanie a été parafée en février 1992, mais n'a pas encore reçu l'aval de la Lituanie. Les négociations avec l'Estonie sont en cours.

Soutien au commerce et à l'investissement

Le Canada adopte des mesures pour promouvoir le commerce et l'investissement : avantages financiers et autres stimulants, négociation de cadres juridiques et autres mesures.

Le programme Renaissance-Europe de l'Est d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada finance des études de faisabilité en vue de la création de coentreprises; il finance aussi la formation de la main d'oeuvre et subventionne des chambres de commerce bilatérales. Trente sociétés canadiennes ont reçu de l'aide de ce programme.

Plus d'une soixantaine de coentreprises canadiennes représentant des investissements d'au moins 350 millions \$ sont en train de se créer dans l'ex-Union soviétique.

Le Premier ministre Mulroney a annoncé en juin 1992 que pour un montant de 200 millions \$, la Société pour l'expansion des exportations assurerait les futurs investissements en Russie de six autres entreprises canadiennes.

L'Accord de protection des investissements étrangers et la Convention de double imposition signés avec l'ex-URSS demeurent en vigueur avec les nouveaux États indépendants.

Durant la visite au Canada du Président Eltsine, un accord commercial a été signé. Cet accord continue le traitement mutuel de la nation la plus favorisée (NPF) et tient compte, pour la première fois, de certains principes du GATT. Il prévoit également un accès équitable aux devises pour les sociétés canadiennes opérant en Russie.

Afin de promouvoir les exportations des pays en voie de réforme, le Canada va au-delà du traitement NPF et applique aux importations de ces pays le Tarif de préférence général — qui va jusqu'au tarif zéro dans certaines catégories.

- apprentissage de la démocratie au moyen, entre autres, de stages-parlementaires;
- appui à la reconversion de l'industrie de défense et au recyclage des spécialistes de la défense et du nucléaire, grâce au Centre international pour la science et la technologie de Moscou et au jumelage d'entreprises canadiennes et russes;
- programmes dans les secteurs du pétrole, du gaz et de l'agriculture.

Champ d'action en Ukraine :

- administration publique (« prêt » de conseillers en politiques);
- mise en place d'un système financier avec l'aide de coopératives de crédit canadiennes;
- commerce et investissements; agriculture; santé; apprentissage de la démocratie; reconversion de l'industrie de défense et recyclage des spécialistes de la défense et du nucléaire, grâce au Centre pour la science et la technologie de Kiev.

Champ d'action dans les pays baltes :

- agriculture (formation de professionnels en vulgarisation agricole);
- formation en administration publique, au moyen de cours au Canada et dans les pays mêmes;
- formation en gestion, au moyen de programmes avec des universités ou des instituts canadiens.

Jusqu'ici, le groupe de travail a versé environ 22,7 millions \$ à 105 projets, dont beaucoup touchent l'énergie et l'agriculture.

Par ailleurs, le Premier ministre a annoncé, en juin 1992, la création du Programme de bourses Eltsine pour la démocratie, doté d'un fonds de 10 millions \$. Les récipiendaires russes feront à la fois des études dans des universités canadiennes et des stages de travail dans les fonctions publiques fédérale et provinciales.

Le programme canadien de sécurité nucléaire

En juin 1992, le Premier ministre a annoncé que le Canada fournirait 30 millions \$ sur trois ans pour aider à réduire les risques d'accidents dans les centrales nucléaires de conception soviétique.

Cette somme servira à évaluer et à améliorer le fonctionnement et la conception de certaines centrales, ainsi que la réglementation sur la sécurité nucléaire, et elle contribuera à la gestion des installations, à l'efficacité énergétique et aux techniques d'économies d'énergie.

Les experts canadiens proviendront d'Énergie atomique du Canada Ltée, de la Commission canadienne de contrôle de l'énergie atomique, de sociétés canadiennes exploitant des centrales nucléaires et du secteur privé. L'objectif premier sera d'ancrer la sécurité dans les habitudes de travail du personnel des installations nucléaires et d'amener le gouvernement et les exploitants à s'occuper de la sécurité.

Crédits

Crédit renouvelable de 1,5 milliard \$ US accordé à la Russie par la Commission canadienne du blé

La Russie est le plus grand acheteur de blé et d'orge du Canada. Les deux pays ont signé, en février 1992, un accord céréalier prévoyant la vente par la Commission canadienne du blé de 25 millions de tonnes de blé et de céréales fourragères à la Russie sur cinq ans, avec un objectif de cinq millions de tonnes par année.

**THE MUNICH
ECONOMIC SUMMIT**
JULY 6-8, 1992



**SOMMET ÉCONOMIQUE
DE MUNICH**
6-8 JUILLET 1992

43-263-428

Aide du Canada aux pays de l'ex-Union soviétique et aux pays baltes

Le but des politiques et de l'assistance bilatérales du Canada aux pays de l'ex-Union soviétique et aux pays baltes est le suivant : favoriser les réformes politiques et économiques, accroître le commerce et les investissements, multiplier les contacts personnels, transférer des connaissances et des compétences, intégrer les nouveaux États indépendants au système économique international et renforcer leur volonté de respecter les droits de la personne et des minorités consacrés par la CSCE.

Le Canada contribuera en 1992, 1,6 milliard \$ des 24 milliards \$US prévus pour la Russie par le G-7. La part du Canada comprend les décaissements prévus dans le cadre des lignes de crédits existantes, le report de la dette, les contributions aux institutions financières internationales, de l'aide humanitaire et technique et une contribution au Fonds de stabilisation du rouble. La contribution du Canada est, par habitant, la plus importante des pays du G-7 après celle de l'Allemagne. Le Canada renforce aussi les liens spéciaux que cent ans d'immigration ont tissés avec l'Ukraine, la Lettonie, la Lituanie et l'Estonie.

L'aide que le Canada apporte aux nouveaux États indépendants comporte plusieurs éléments : l'assistance technique et humanitaire, le programme canadien de sécurité nucléaire, les crédits, le soutien au commerce et à l'investissement, les contributions multilatérales.

L'assistance technique

Le Groupe de travail d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est gère un programme d'assistance technique lancé par le Premier ministre Mulroney en juillet 1991. Ce programme prévoit une formation pratique de la main d'oeuvre des pays de l'ex-Union soviétique afin de faciliter leur transition vers la démocratie et l'économie de marché.

Des agences d'exécution canadiennes (sociétés privées, établissements d'enseignement, associations professionnelles et commerciales, organismes gouvernementaux et non gouvernementaux) mettent en oeuvre des projets de coopération avec des organisations locales en Lettonie, en Lituanie, en Estonie, en Ukraine et en Russie.

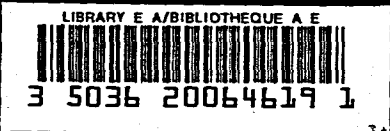
En juin, lors de la visite du Président Eltsine au Canada, le Premier ministre Mulroney a annoncé que l'enveloppe du programme quadruplerait, c'est-à-dire qu'elle passerait de 25 à 100 millions \$ au cours des trois prochaines années.

Champ d'action en Russie :

- échanges et formation en gestion, en affaires et en politiques gouvernementales (par exemple, cours dans des universités canadiennes avec stages de travail en entreprise);



CANADA



DOCS
CA1 EA511 92M72 EXF
vol. 2
Munich Economic Summit (1992 :
Munich, Germany)
The Munich Economic Summit July
6-8, 1992 : background information.
--

ACCO^{TM/MC}

25970	JAUNE
25971	NOIR
25972	BLEU
25973	BLEU RL
25974	GRIS
25975	VERT
25977	TANGERINE
25978	ROUGE
25979	ROUGE EX

MADE IN CANADA BY FABRIQUE AU CANADA PAR
CANADIAN COMPANY LIMITED
SOCIÉTÉ CANADIENNE ACCO LIMITÉE
CANADA